ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

Lancement d’un appel à partenariat Nature en ville et santé 2026

Air Extérieur Aménagement du territoire

Le Cerema lance un appel à partenariat auprès des collectivités d'Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche-Comté pour les accompagner dans une réflexion transversale sur la végétalisation de l'espace public intégrant la santé et le bien-être des citoyens.

Les habitants aspirent à trouver dans les espaces publics des lieux végétalisés où ils se sentent bien, en particulier dans un contexte de changement climatique. Dans ce contexte, le Cerema propose d'accompagner plusieurs collectivités territoriales dans la conception d'espace publics qui intègrent ces enjeux. Selon le niveau d'accompagnement, la collectivité bénéficiera d'une identification des secteurs à végétaliser en priorité, de pistes de réflexions pour des choix d'aménagement et/ou de conseils pour l'élaboration de sa stratégie.

Une démarche organisée autour de trois volets

L'accompagnement proposé se déroulera selon les étapes suivantes (ajustable selon les besoins des collectivités) :

La sensibilisation L'objectif est d'acculturer les acteurs aux enjeux de santé environnement, par le biais d'ateliers d'intelligence collective et de cas pratiques. Une attention particulière sera portée sur la nature en ville et les solutions d'adaptation fondées sur la nature.

La réalisation d'un diagnostic croisé Cette étape permet de rassembler et de présenter les informations nécessaires, dont l'indice de canopée, la répartition spatiale des habitants et des établissements recevant du public vulnérable, les enjeux environnementaux et, bien sûr, les contraintes techniques.

La définition d'une stratégie Une fois les deux étapes précédentes réalisées, l'étape suivante conduira à la définition d'une stratégie de végétalisation avec une approche d'urbanisme favorable à la santé, en lien avec les documents de planification. L'accompagnement du Cerema portera également sur l'identification de sources de financement pour les études et les travaux, dans le cas d'une suite opérationnelle.

Un accompagnement partenarial au service des collectivités : Cette expertise, menée sur un temps court, permettra à chaque collectivité retenue d'obtenir une vision globale en matière de nature en ville et santé et de définir des pistes concrètes d'actions sur ses espaces publics. Des temps d'échanges collectifs permettront de réfléchir autour de solutions éprouvées par d'autres. Chaque projet constitue également, pour le Cerema, qui apporte son expertise technique et méthodologique pour accompagner la collectivité tout au long de la démarche, un terrain d'expérimentation permettant de tester et de consolider ses méthodes d'accompagnement sur ces sujets.

Mise à jour de cette page :
30/10/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
vendredi 30 octobre 2026

Publics :
Professionnels
Élus

Lien externe
Voir sur le site

Personne contact

e.dtt.dterce.cerema@cerema.fr

Organisateur

- Cerema

Partenaires recherchés : Cet appel à partenariat s'adresse aux collectivités locales — communes, intercommunalités, conseils départementaux — de plus de 3500 habitants, situées en Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche-Comté souhaitant engager une réflexion transversale sur la végétalisation de l'espace public intégrant la santé et le bien-être des citoyens. Les collectivités partenaires devront adhérer au Cerema, désigner un binôme d'interlocuteurs référents élu et technicien, partager les informations disponibles, mobiliser les équipes concernées, et autoriser le Cerema à communiquer dans le cadre de partage d'expériences.

Modalités financières et administratives : Le partenariat est contractualisé en quasi-régie. Les taches, méthodes et budgets seront affinés lors d'une phase d'échange préalables au lancement du partenariat. Les coûts de l'étude sont pris en charge à hauteur de 30% par le Cerema. Le budget à prévoir par la collectivité est donc de 70 % du coût total du projet.

Calendrier

- Date limite de candidature : 30 octobre 2026
- J

uryd'évaluationetsélectiondeslauréats :1er décembre2026•Démarrag

e d u p a r t e n a r i a t

: à p a r t i r d e j a n v i e r 2 0 2 7

Fichier(s) attaché(s)

Télécharger le fichier2026_flyer-cerema-aap_nevse_vf.pdf